Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-23-0941-M25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale d'Ell
27, Haaptstrooss
L-8530 Ell

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Croix Rouge Luxembourgeoise
Objet	Modification de l'autorisation EAU-AUT-23-0941 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la rénovation du château de Colpach et de la construction de plusieurs résidences et d'ateliers pour la Croix-Rouge Luxembourgeoise à Colpach-Bas
Localité(s)	Colpach-Bas
Commune(s)	Ell

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by:
Christian Reuter
Chef de l'Unité Autorisations
Date: 18/09/2025 11:26:47

Annexes :
- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés